Grève du 07 mars : rencontre avec la Direction Générale

Devant son obligation de négocier, la Direction Générale s'est vue obligée de convoquer la **CGT**, seule dépositaire des revendications des salariés exprimées dans le préavis de grève pour le 07 mars 2017.

La **CGT** de l'UGECAMIF déplore le manque de réactivité de la DG et le Rdv cadré sur **une heure**, la veille de la grève, **pour négocier 27 revendications** et faire cesser le conflit !

Lors de cette rencontre, nous avons abordés les points sur le service minimum en lieu et place aux réquisitions, mise à disposition, assignations, qui se pratiquent sur les établissements actuellement hors cadre légal.

La **CGT** a aussi abordé entre autre, le problème de l'inégalité de traitement sur les congés entre les personnels travaillant en cycle et les autres catégories, les problèmes rencontrés dans les ITEP sur les poses de congés, les pertes occasionnées par le système en place, et les mobilités de personnels accompagnées de toujours plus de flexibilité (MOM et MOS) avec l'apparition soudaine de jours « R » sans horaires de travail, non présentés et expliqués à vos élus du CE.

Certains thèmes seront traités lors de réunions thématiques, et d'autres ont reçu clairement une fin de non recevoir de la part de la Direction Générale.

Cette « rencontre » n'a pas aboutie à la signature d'un protocole de fin de conflit mais à un engagement de la DG à faire respecter le droit de grève et la liberté individuelle y afférant en rappelant les règles applicables aux directeurs d'établissement.

La **CGT**, à cette occasion, a rappelé la nullité de la note de cadrage de 2010 (décision unilatérale de l'employeur hors cadre légal) et la possibilité de faire trancher tout litige lié à la bonne application de droit de grève devant la juridiction compétente.

N'oublions pas que **L'UGECAMIF** *est un structure de* l'Assurance Maladie

Augmentation de salaire
Encore et toujours des miettes !

Nous n'espérions rien et bien … nous n'avons pas été déçu !

Fin janvier, lors de la RPN sur les salaires (repoussée plusieurs fois par faute de réponse du Ministère), la **CGT** s'est insurgée de la proposition de 0,5 % de l'augmentation de la valeur du point (mesure PA applicable uniquement au coefficient de base).

Laissant le soin aux autres organisations syndicales de prendre leurs responsabilités d'une si maigre augmentation, face aux salariés, la **CGT** défend la possible augmentation de la valeur du point.

Cette position est loin d'être utopiste quand on sait l'économie sur les frais de gestion de 1,7 Mds d'euros sur une COG entière. Loin d'être utopiste aussi, si on calcule l'économie générée sur toutes les mutualisations, réorganisations, remplacements (quand c'est obligé) des anciens par des jeunes payés 3 fois moins chers, des emplois précaires en temps partiels à moins de 24 h.

Interrogeons-nous par contre sur la démultiplication des strates hiérarchiques et fonctionnelles et sur le recrutement en CDD ou intérim.

La loi de financement de la SS (LFSS) 2017 nous oblige encore cette année à faire autant si ce n'est mieux avec encore moins.

Moins de personnels, moins de moyens, moins de salaire (car la vie augmente).

Dans un monde où nous sommes aux ordres des *Z'ARS*, seule la rentabilité sur la santé compte et use le personnel comme des machines en rognant toujours et encore le moindre avantage, ni reconnaissance du travail accompli.

Perte du sens du travail, isolement professionnel et burnout sont autant de facteurs de stress qui concourent à une perte de qualité du service public rendu.

La reconnaissance financière n'existant même plus, nous pouvons nous demander si après tout, la qualité compte pour quelque chose ?

Dressez vous sans relâche jusqu'à ce que les moutons deviennent des lions.

Bulletin de paie, explications :
Plus simple pour moins d'informations

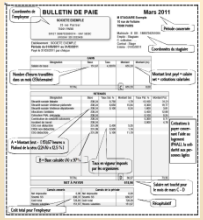

Depuis le 1er janvier 2017, le bulletin de paie est simplifié. Des mentions, comme la mention de l'organisme auquel l'employeur verse les cotisations sociales est supprimé. C'est rien me direz-vous !

Alors que cette mention permet d'attester l'existence légale de l'entreprise en cas de contrôle et sert dans la défense des salariés devant les tribunaux, les salariés sans contrat de travail se voient avec peu de recours.

La **CGT** n'est pas farouchement contre cette simplification mais reste très attentive aux droits des salariés. Ayant obtenu l'inscription des exonérations de cotisations et contributions sociales, elle estime encore insuffisantes les données explicatives sur le CICE (exonérations aux entreprise sous forme d'un cadeau au patronat de 40 Mds d'€) .

CGT en tête aux dernières élections Très Petites Entreprises :

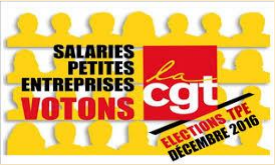

La **CGT** première Organisation Syndicale Nationale ! Les salariés des TPE ont choisi de légitimer le syndicalisme **CGT**, qui propose, conteste, revendique, lutte et négocie.

Un processus électoral empreint d'amateurisme par le gouvernement supporte la responsabilité du faible taux de participation. Bien que jalonnées d'embûches en positionnant les élections pendant les fêtes de fin d'année, les salariés ont amené la meilleure des réponses en plaçant la **CGT** loin en tête avec 25,12 % des voix devant la CFDT à 15,44 %. Fière et forte de ce résultat, la **CGT** réaffirme son engagement à défendre, avec les salariés, des avancées réelles en matière sociale.

La **CGT** entend se faire entendre et faire entendre la voix des salariés.

La CGT, le syndicalisme de tous, le syndicalisme pour tous !

Pour nous joindre, pensez au site de la CGT UGECAMIF ou toujours par mail cgtugecamif@gmail.com ou par tel au 06 20 97 58 18

la cgt UGECAMIF

Les INFOS de la cgt de l' UGECAMIF

ROULTABOUL MARS 2017

Dans ce n° de Mars 2017

. Grève du 07/03 : Point sur la rencontre CGT / Direction Générale
. Augmentation : encore et toujours des miettes
. Bulletin de paie, explications
. CGT en tête dans les TPE

http://cgtugecamif.references-syndicale.fr

Vos délégués syndicaux la cgt
Nathalie DARDELAY (Coubert MPR)
Catherine FAVA-DUBOIS (Coubert MPR RG)
Cédric CHEVRIER (Coubert RP)
Tel: 06.20.97.58.18

« Les vieux dans la galère, les jeunes dans la misère : cette UGECAM là, on en veut pas ! »